

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accord commercial UE-États-Unis : un accord déséquilibré et peu détaillé

Paris, le 30 juillet 2025 – Le 27 juillet 2025, Donald Trump et Ursula von der Leyen ont annoncé un accord établissant un taux tarifaire de base de 15% sur la plupart des produits européens entrant aux États-Unis. Un compromis déséquilibré qui évite le pire mais fragilise davantage la compétitivité européenne.

Le taux de 15 % concernerait environ **70%** des exportations de l'UE vers les États-Unis. Le compromis évite la menace des 30% initialement agitée par le président américain mais reste bien supérieur au taux de **1,2% appliqué en 2024**. L'UE s'engage par ailleurs à investir **600** milliards de dollars aux États-Unis et à acheter pour **750** milliards de produits énergétiques américains sur trois ans, des engagements dont la faisabilité interroge.

L'Europe aussi bien, voire mieux lotie que ses concurrents

Malgré son caractère déséquilibré, cet accord place l'UE dans une position relativement privilégiée. Seul le Royaume-Uni bénéficie d'un traitement plus favorable, tandis que le Japon subit également 15%, l'Indonésie et les Philippines 19%, et le Vietnam 20%. Pour les pays sans accord - Canada, Mexique, Corée du Sud, Brésil - les menaces vont de 25% à 50%.

Cette "hiérarchisation" des partenaires commerciaux américains confirme la stratégie de négociation bilatérale de l'administration Trump, qui privilégie les rapports de force bilatéraux aux accords multilatéraux.

Les entreprises européennes face au défi de compétitivité

L'impact sur les entreprises européennes sera particulièrement sévère dans plusieurs secteurs clés. La **sidérurgie** reste soumise à 50% de tarifs, tandis que **l'automobile, la chimie et les machines** subissent désormais 15%. Pour

l'industrie automobile, déjà fragilisée par la concurrence chinoise, cette taxation représente un handicap supplémentaire sur un marché américain crucial.

Le défi est d'autant plus complexe que l'appréciation de l'euro de 13% face au dollar depuis janvier aggrave la **perte de compétitivité-prix**. L'évaluation de l'impact économique de ces droits de douane dépend en grande partie des hypothèses concernant qui supportera le poids de l'augmentation des coûts tout au long de la chaîne de valeur, c'est-à-dire des exportateurs européens (et leurs fournisseurs) aux consommateurs américains. De récentes enquêtes auprès des entreprises menées par les banques régionales de la Réserve fédérale suggèrent que **les entreprises et les consommateurs américains absorbent près de 90 % des coûts supplémentaires résultant de la hausse des droits de douane**. Toutefois, pour certains produits facilement substituables l'impact pourrait être plus important pour les exportateurs européens. La capacité des entreprises européennes à absorber le poids des droits de douane semble déjà limitée dans certains secteurs comme l'acier, les produits chimiques ou l'automobile.

Une stratégie défensive face aux divisions européennes

L'acceptation européenne d'un accord pourtant défavorable s'explique par la volonté d'éviter le pire et de retrouver une certaine stabilité commerciale. Elle reflète par ailleurs les divisions internes européennes. Les pays exportateurs (Allemagne, Italie, Irlande) et les nations d'Europe de l'Est, préoccupées par les répercussions géopolitiques, ont poussé pour un compromis rapide plutôt que de risquer l'escalade.

L'UE préserve cependant ainsi l'accès à son principal marché extra-européen (**20%** de ses exportations, si l'on exclut le commerce intra-UE) mais au prix d'un affaiblissement de sa position concurrentielle et d'engagements financiers dont la réalisation reste incertaine voire impossible.



Adrien Billet : +33 6 59 46 59 15
adrien.billet@coface.com

Malcolm Biiga : +33 6 47 09 92 66
Lucie Bolelli : +33 6 42 18 30 82
coface@havas.com

COFACE: FOR TRADE

Acteur de référence de la gestion du risque de crédit commercial au niveau mondial depuis plus de 75 ans, Coface aide les entreprises à développer leurs activités et à naviguer dans un environnement incertain et volatil. Quels que soient leur taille, leur localisation ou leur secteur d'activité, Coface accompagne 100 000 clients sur près de 200 marchés à travers une gamme complète de solutions : assurance-crédit, services d'information, recouvrement de créances, assurance Single Risk, caution, affacturage. Chaque jour, Coface capitalise sur son expertise unique et les technologies de pointe pour faciliter les échanges commerciaux, sur les marchés domestiques comme à l'export. En 2024 Coface comptait ~5 236 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 1,84 €Mds.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur coface.com

COFACE SA. est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

COFACE SA certifie ses communications depuis le 25/07/2022.
Vous pouvez vérifier leur authenticité sur wiztrust.com

